L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 { payable d'avance
Idem TRois FOIS PAR SEMAINE, $10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 14 FEVRIER 1843

POUR PRESIDENT PAR PEUPLE
HENRY CLAY.

POUR MAIRE:
WILLIAM FRERET.

CANDIDAT WHIG POUR LA MAIRIE.

Nos lecteurs verront par le procès-verbal de la Convention des délégués que

WILLIAM FRERET

a été choisi à l'unanimité comme candidat whig au poste de Maire de la ville.

La Convention vient de donner un parti tout entier un noble exemple qui ne sera joint perdu. La bonne intelligence, l'harmonie la plus parfaite a présidé à ses décisions; et c'est à nous tous maintenant à achever l'œuvre qu'elle a si dignement commencée. Cette tâche, tous les whigs la rempliront avec ardeur, avec joie car il était impossible de faire un meilleur choix. Marchons donc en colonnes serrées: que notre mot d'ordre soit W. FRERET et VICTOIRE.

CONVENTION WHIG.

La Convention Whig de la ville de la Nouvelle-Orléans, s'est assemblée aujourd'hui le 13 février, à 8 heures P. M. dans la salle de bal St.-Louis.

Membres présents:

Première Municipalité.

C. H. Taney, Ch. Boudousquié,
Lucien Hermann, F. Corteijolles,
L. E. Forstall, J. Viosca,
Felix Labatut, Evariste Blanc,
Manuel Blanco, Jules Benit.

Seconde Municipalité.

J. B. Walton, P. Jouty,
W. W. Montgomery, A. P. Sinson,
Benjamin Casey, G. Kurtheudt,
W. H. White, Jno. Freeland.
W. H. Avery,

Troisième Municipalité.

John B. Lefe, Le. Bringier,
Lee. Duvignaud, John Culbertson,
F. Varion, J. R. Vienne,
G. de Feriet, Aug. Delassus.
V. Leblanc,

M. Christy, un des délégués nommés pour représenter la 2de Municipalité à cette Convention, étant absent, et les autres membres de la Délégation étant satisfaits de cet état, qui laisse la place vacante en nommant M. John Nicholas, qui en ayant été informé, a été admis et a pris son siège.

M. M. W. W. Montgomery a été appelé au fauteuil, et MM. L. Hermann, J. B. Walton et J. R. Vienne, nommés secrétaires.

Le Président ayant annoncé que cette Convention s'est assemblée dans le but de nommer un candidat whig pour Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans à la prochaine élection

Sur motion seconde, M. William Fréret a été choisi à l'unanimité comme candidat whig au poste de Maire de la ville.

Le Président ayant annoncé que cette Convention s'est assemblée pour le but de nommer un candidat whig pour Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans à la prochaine élection

Sur motion seconde, M William Fréret a été choisi comme candidat, et l'appel nominal ayant été demandé sur cette proposition, il a paru que M. William Fréret a été unanimement choisi comme le candidat whig.

Sur motion, Résolu que le nom de Wm. FRERET soit nommé, à partir de demain, dans toutes les gazettes whigs de cette ville, en français et en anglais, comme le candidat whig pour Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans à l'élection prochaine.

Sur motion, Résolu que MM. Charles Taney, Charles Boudousquié, W. H. Avery, H. Casey, John Culbertson et John B. Lefe soient nommés un comité pour se rendre auprès de M. Wm. Fréret, et lui annoncer sa nomination par la Convention.—Sur motion seconde, le président de cette Convention a été ajouté au comité.

Résolu que cette Convention offre ses remerciments à M. Alvarez pour l'usage de sa salle.

W. W. MONTGOMERY,
President.

L. HERMANN,
J. B. WALTON, } Secrétaires.
J. R. VIENNE,

CLAY CLUB.

Une assemblée spéciale aura lieu au local du Club, encoignure de l'Etchange et de la rue de la Douane, ce soir mardi, à sept heures. Des affaires d'importance seront soumises à cette assemblée, les membres sont particulièrement invités à y être ponctuels.

Par ordre du President,
G. C. LAWRASON, } Secrét.
N. DELAPLAINE, }

Une assemblée générale aura lieu ce soir à 7 heures au local du Club, pour nommer un candidat whig pour Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans à l'élection prochaine.

Sur motion, Résolu que MM. Charles Taney, Charles Boudousquié, W. H. Avery, H. Casey, John Culbertson et John B. Lefe soient nommés un comité pour se rendre auprès de M. Wm. Fréret, et lui annoncer sa nomination par la Convention.—Sur motion seconde, le président de cette Convention a été ajouté au comité.

Résolu que cette Convention offre ses remerciments à M. Alvarez pour l'usage de sa salle.

W. W. MONTGOMERY,
President.

L. HERMANN,
J. B. WALTON, } Secrétaires.
J. R. VIENNE,

CLAY CLUB.

Une assemblée spéciale aura lieu au local du Club, encoignure de l'Etchange et de la rue de la Douane, ce soir mardi, à sept heures. Des affaires d'importance seront soumises à cette assemblée, les membres sont particulièrement invités à y être ponctuels.

Par ordre du President,
G. C. LAWRASON, } Secrét.
N. DELAPLAINE, }

TRIBUNAL DE COMMERCE.—Le Commissaire Général du Tribunal de Commerce, informe le public que le Tribunal de Commerce ne siéra pas aujourd'hui, mardi, 14 courant, à 10 heures du matin, pour le jugement des causes portées au rôle.

Par ordre du Président,
A. MOUTON,
Commissaire Général.

Comunicado.

Cuando veo acercarse el momento en que debe haber algunas variaciones en los oficiales del gobierno como consecuencia del nuevo sistema que este ha tenido como resultado de la última eleccion del primer oficial del Estado, yo me creo hallar una ocasion oportuna para manifestar los sentimientos que me animan hacia uno de dichos oficiales. Quiero hablar del individuo que ocupa en la actualidad la plaza de Diputado Sheriff de la Prision de Parroquia, Señor Alfonso Morel.

Habiendo sido yo obligado a pasar un corto numero de dias en dicha prision, por manenero de la ley para satisfacer una pequeña deuda que yo he contraido, exijo de mi en reparacion de cierta ofensa de personalidad, yo quiero decir informarme por mi mismo del régimen establecido en dicho local bajo la inmediata direccion del individuo arriba nuncionado. La regularidad, exactitud y aseo en el tratado de las detenas clase de hombres que forma un todo heterogeneo, iguales tan consiguiente hablar en aquel lugar por la naturaleza de su objeto, llamó mi atencion particularmente é interesó mi curiosidad a la cual sucedió mi observacion.

De mi examen reflexivo aquel en limpio que todo aquel orden que alli encontraba consistia unicamente en la observancia de la exacta proporcion entre el deber y su desempeño; o lo que es lo mismo, en la estricta observacion de la justicia distributiva.

Con efecto: cualquiera que sea la clase del prisionero que alli entre, puede estar seguro que será tratado proporcionalmente a su clase segun el lugar que ocupa en la sociedad, y que hallará las mismas consideraciones que su respectivamente exigen las diversas clases de que la misma sociedad se compone.

La justicia exigia de mi esta sincera manifestacion, y haciendola creo con ella haber satisfecho un justo tributo al merito contraido por la buena administracion que el Señor Alfonso Morel ha observado en el desempeño de su cargo de Diputado Sheriff de la Prision de Parroquia de Nueva Orleans.

R. C.

☞—Los Ancianos creyeron que no encontrarian jamas un remedio para entretener la beauté de la chevelure. Si tout le monde se servait du Baume de Colombie de Oldridge, sise COMSTOCK & BOSS, 87, rue des Magasins, on verrait jamais une tête chauve ni un collet d'habit couvert de crasse. Le Baume fait croître les cheveux, prévient la calvitie, tient la tête constamment propre, conserve la santé et de la vigueur à la chevelure, et donne un beau brillant aux cheveux.

Marie partie ce matin, M. Janey, le 13 février au soir, M. MORGAN JONES A Miss JOSEPHINE FORSTALL, tous deux de cette ville.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

EXPEDIES

Navire New England, Lowell, Liverpool, J. H Gale
Brique Richmond, Bartlett, New York, do
Sloop Dicks, Boston, J. A Merritt & Co
Brick Deborah, Handy, Baltimore, Bailey & Baxter
Ivanhoe, Outerbridge, Philadelphie, do
Vandalia, Wall, Baltimore, S de Lizardi & co
Goel. United States, Callaghan, Philadelphie, J P Beck
Navire s'rapeur Neptune, Rollins, Galveston, J Bond

ARRIVES

Bateau de remorque Sirene, Martin, des Passes
Bateau de remorque Dan. Webster, Limbert, des Passes
Navire Germanicus, Lombard, de New York.
Navire Jas. Edward, Webster, de New York.
Brick Unique, Butler, de New York
Brick Homer, Watts, de Baltimore
Brick Watchman, Clark, de Port Royal, Martinique
Brick Georgiana, McLellan, de New York
Brick Compiler, Watts, de Baltimore.
Goel. Abbekuis, Sawyer, de Charleston.
Goel. Globe, Swan, de Montego Bay, Jam.
Goel. Alexander, Robinson, de St. Thomas
Goel. Experiment, Bradford, de la Mobile
Goel. Alexander, Armstrong, de Pensacola
Steamer Belle of Red River, Davis, Hr. Rouge
" Douglass, Wright, Natchitoches
" Penshaw, Tucker, Field's Mills.
" Diamond, Myers, Vicksburg.
" Alex. Scott, Swan, Vicksburg
" Western Belle, Young, Louisville.
" Edna, Elliott, Vicksburg
" Tache, Henry, Lafourche

DERNIERES DATES.

New-York	fev 3	Londres	jan 3
Boston	fev 1	Liverpool	jan 3
Baltimore	fev 3	Paris	dec 31
Washington	fev 3	Havre	dec 31
Philadelphie	fev 3	Bordeaux	nov 25
Charleston	fev 7	Vera-Cruz	jan 17
Havane	fev 10	Mexico	déc 26
Galveston	fev 6	Tampico	déc 31

☞—Les dettes contractées par l'equipage de la barque Parouit, ne seront payées si par les capitaine ni par les consignataires.

WM. FREHN,
9 fev 56, Dauphine

[PAR AUTORITÉ.]
(No. 95.)
ACTE

Pour établir certains sièges d'élections dans la paroisse de Livingston, suivant l'acte 1842, No. 95.

Section 1er. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale, que dans chacune des élections que seront tenues dans la paroisse de Livingston, il sera du ressort du Juge de Paix de ladite paroisse de nommer, un mois au moins avant chaque élection, trois hommes de paix et les autres deux officiers civiques qualifiés, lesquels seront les commissaires devront tenir l'élection le premier jour à la maison maintenant occupée par Uriah Stevens, le second jour à la maison maintenant occupée par William Wells, et le troisième jour à la maison de Gour de ladite paroisse. Et trois doubles commissaires, l'un desquels sera également un juge de Paix, devront tenir l'élection le premier jour à la maison maintenant occupée par William Urnham, et les trois autres commissaires, l'un desquels sera également un juge de paix, devront tenir l'élection le premier jour à la maison maintenant occupée par Vincent Bérique et désignée sous le nomde Fort Vincent, et le second jour à la maison maintenant occupée par Adam Labella, dans l'établissement français.

Sec. 2me. *Il est de plus décrété, &c*; Qu'il sera du devoir des Commissaires de se réunir dans la maison de Gour le troisième jour de l'élection, à quatre heures de l'après midi, munis des boites électorales, pour compter les votes, préparer les certificats d'élections et faire leurs rapports tel que le veut la loi.

Sec. 3me. *Il est de plus décrété &c*; Que dans le cas où aucun des commissaires nommés par le Juri de Police manquerait de se trouver présent le jour et au lieu désignés pour l'ouverture des élections, alors les autres commissaires présents auront le pouvoir de remplir les vacances survenues, et dans le cas où aucun des Commissaires ne serait présent, le dépositaire du service nommera trois Commissaires pour tenir l'élection.

Sec. 4me. *Il est de plus décrété, &c*, Que toutes les autres lois relatives aux sièges d'élections dans ladite paroisse et à la manière d'y tenir les élections, en tout ce qui ne sera pas abrogées en tout qu'elles soient contraires aux dispositions de cet Acte.

C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Representants.
(Signé) FELIX GARCIA,
President du Senat.

Approuvé le 10 février 1843
(Signé) A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No 96.)
ACTE.

Pour abroger Partie trois cent cinquante-deux du Code de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale; Que l'article trois cent cinquante-deux du Code de l'Etat et demeure abrogé et que l'article suivant est par le présent substitué à sa place "Dans tous les cas où une partie interrogée résidera hors de la paroisse, ou sera malade le jour de son présent, soit qu'elle se trouve dans l'Etat ou dans l'Etat, elle devra mettre en cour ses réponses aux interrogatoires à elle posés, dans le délai fixé par la Cour, sur la motion de la partie passant les interrogatoires, et après l'ordre donné, étant le délai, ainsi qu'une copie des interrogatoires posés, sera transmis à l'avocat représentant la partie interrogée"—Bien entendu que lorsque la partie interrogée réside hors de l'Etat, ses réponses devront être faites en vertu d'une commission.

C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Représentants
FELIX GARCIA,
President du Senat

Approuvé le 10 février 1843.
A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

UNE SOCIETE DE BIENFAISANCE DES PROPRIETAIRES D'HOTELS ET CAFÉS.

Une assemblée du comité permanent aura lieu mardi, le 14 courant, à 7 heures du soir, au Cafe des Représentants, Louis, en face de la Bourse St. Louis, à l'heureuse soir.

Une assemblée générale aura lieu mercredi prochain, le 15 du courant, à la Salle de Bal d'Orléans, à 7 heures du soir.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du comité permanent.
14 fev—2

SOCIEDAD DE BENEFICENCIA DE LOS PROPRIETARIOS DE CAFES, FONDAS Y CABARETES.

Una reunion de los Miembros que componen el Comité, tendrá lugar el hoy martes, 14 corriente, a las 7 de la tarde en el Cafe de Corrientes, en la Calle de San Luis, No. 4.

Una otra Asamblea general tendrá lugar el miercoles, 15 del corriente, a la Salle de Baile de Orleans, a las 7 de la tarde.

Se suplica a todos los Miembros la puntualidad por ser de tratar asuntos de mucha importancia.

Por orden del Comité
14 fev—2

TOUTES les personnes résidant dans la Première Municipalité et devant à l'Etat pour taxes de commerce, profession, occupation, sont prévenues de ne les payer qu'entre les mains de JULES LEBLANC, le nouveau collecteur de taxes par son Excellence le Gouverneur Moulton.

NOUVEAUTES—Récemment reçu de jolies Chapeaux élégants et de formes nouvelles, et à vendre par

Mme. D. F. WAYMOUTH,
37, rue du Canal.
11 fev—3

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, en sommes au gré des acheteurs, par
JOSDIE & BROTH., 66, Camp
11 fev

BARILS à mélasse—6 barils de Rhum du Commerce, vendu au débarquement du bateau Orleans, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 fev

HUILE de tanneur et de graine de lin—Reçu et à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 fev

SAVON américain, anglais, rouge, prussien, français et blanchâtre, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

LUGUYES du pays Rhône, rouge-vive, genièvre et Schnikey, en pouçons, quart de barriques et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

PINTURES—Une quantité de chromes à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CAFÉ de la Havane, fin soit, en cuir, à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

SUCRE de la Havane—Sucre blanc et brun, à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

CLOUS—Clous de fer de Suède, numéros assortis, en débarquement de la goélette Caroline, à vendre par
FROST & CO., Magasins

TOILE à VOILE—Toile à voile de Russie, toile anglaise et d'Amérique, pour voiles, tentes et pavillons, nouvellement reçues et à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

SEAUX—96 douzaines seaux peints, en débarquement du sloop Alabama, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

DAMEJEANNES—1500 de 5 gallons, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

CIGARES de la Havane—130,000 de différentes descriptions, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

VIN de Bordeaux—200 caisses à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

VIN de Bourgogne—100 caisses à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

CAFÉ de la Havane—449 sacs vert en débarquement de la goélette Louisa, à vendre par
J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CAFÉ—48 sacs prime vert de la Havane en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée

CLOUS—100 barillets clous et scies différentes dimensions, en débarquement de la goélette Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co.
45 Vieille Levée

CAFÉ—48 sacs prime vert de la Havane, en débarquement de la barque Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée

BEURRE de Goshen—24 fromages prime en débarquement du navire Lancastrian, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

HUILE de baudouin—10 barils dernièrement reçues, à vendre par
WOODS & SIMMONS,
90 Magasins

BEURRE—15 fromages prime du comté de Orange, en magasin, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

FROMAGE—100 caisses de Goshen en débarquement des navires John Minturn et Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

HUILE—30 barils raffiné, en débarquement des navires Cincinnati et Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

A—50 barils de J. Beveridge à co, en débarquement du navire Cincinnati, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

GENIEVRE—50 barils de New York, en débarquement du navire Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON,
67 Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barillets prime, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

FARINE—200 barils superfine et 3 barils superfine, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

PORC—420 barils 18,000 livres différentes descriptions, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

BRIQUES à feu Anglaises et de Baltimore, constamment en main, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CRINS à Plateur—En bouceots, tierçons et tarils, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
47 Commune

BOTTES, Souliers et Brodequins—156 caisses en débarquement du navire Glasgow, à vendre à bas prix, par
A. F. DUNBAR, 18, Domaine.

MARCHANDISES de Loyell—Linseys blancs, jeans et cotonnades à la mode, en débarquement du navire Tennessee, à vendre par
HARROD, DARLING & co, 42, Commune

SUIF—20 barils Suif, à vendre par
BATAILLE & BIGEY, 68, Chartres

PICKS—Pavés, musicals, clous de girofle, casses, gingembre, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

VIN—10 bouteilles très bon vieux de Bordeaux pour 5 à rendues à domicile.
VALETON FRÈRES,
25 janv 22, St Charles, sous le Verandah

SALPETRE—500 sacs à vendre par
GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier

TRAITES sur la Havane, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée

CLOUS—642 fer de Suède, dimensions assorties, 4 à 20 d, en débarquement du navire Ohio, de Boston, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
24, Vieille Levée

UN rouge—1000 caisses St. Julien, 115 barriques et débarquement du brick Gannsleth de Bordeaux, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée

COTONNADE Attakapas—100 unes cotonnade Attakapas très fine, à vendre à 58 l'aune, à vendre par
CARTANIU & LOMBAND 58, l'Conti

BALAIS—300 douzaines à vendre par
JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

PAPIERS PEINTS—D'après les derniers arrivages on trouvera au magasin de papiers peints, rue de Chartres, 160, de jolis Papiers à 37½ tout collés, et en sélection 4, 5 et 6 escalins polis.

Au même magasin, dépôt de fromage de Neufchatel, frais arrivés, à bon compte par douzaine.
4 fev—8
EN débarquement et à vendre par le soussigné, la cargaison du brick Bordeaux Packet, venant de Bordeaux.
130 barriques vin rouge
210 barils vin blanc.
200 caisses vin rouge.
210 de vin blanc en bouteilles et demi bouteilles
101 de cérès et l'eau de vie.
50 de marasking.
50 de rau d'or.
75 de Absynthe.
Tous ces articles ayant droit au drawback
AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis

A VENDRE au comptant, par Charles Odier & Co., rue Royale, No. 15,
19 caisses Jacomac, Organdis et Batistines imprimées, aux manufactures de MM. Gros, Odier, Roman & Co., de Wesserling, reçus par le Mozart.
9 fev—6

BAL A HENRY CLAY.

LES souscripteurs sont invités à se rendre à l'étude de Wm. Christy, No. 91 rue St. Charles, ou elle trouveront leurs billets.
13 fev—2

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de Michael Murphy, sont invitées à les présenter, dûment en forme, au soussigné, et toutes celles qui doivent à ladite succession, pourront à mêmes.

JOHN DUNN,
Administrateur de la susdite succession
Encouragure des rues Tchoupitoulas et Lemon.
14 fev—3Ch,14,18 22 Gde Municipalité

COUR DES PREUVES—*Attendu que Alexandre Sarrazin, propriétaire de la Nouvelle Orléans, a présenté à l'obtenir les lettres de l'acteille à la succession vacante du feu Patrick Nowlan, décédé intestat: A ces fins que le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclaire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.*

Par ordre de la Cour.

W. V. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments
14 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Present l'honorable *Charles Maurian*, juge—No. 13,083—John D. Sein contre Ses créanciers—Que toutes les personnes intéressées sont à déduire dans les dix jours de la première publication de cet avis, leurs motifs pour lesquels le rapport de distribution enregistré par le syndic le 13 de *février 1843*, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément ledit tableau.

Par ordre de la Cour—Bureau de Greffier, Nouvelle-Orléans le 13 février 1843.

Signé
LOUIS R. COURTNY,
14 fev—3ch10j Dep. Greff.

COUR DE PAROISSE—Le 12 février 1843—Présent l'honorable Chs Maurian, Juge—No. 14,844—Dans l'affaire de Andrew Hodge *Jr. et* autres actionnaires de la Banque d'Orléans demandant, &c.—Sur motion de Thos. A. Clarke, avocat de John B. Toulmin et en suggérant à la Cour que le dit Toulmin a fait une proposition d'arrangement aux commissaires liquidateurs de la Banque d'Orléans, sans qu'il apparé de document y annexé, il est ordonné que ladite commission soit tenue ainsi à dûment ci-à lundi, 27 de février du présent mois, à 8 heures 1/2 du matin, pour lesquels ils ne leur seront pas présents et autorisation par cette Cour, pour faire ledit arrangement, et dès le plus ordonné que publication sera faite conformément à la loi, à cette fin que tous les créanciers et les personnes intéressées puissent comparaître et enregistrer dès ce dit jour et au heure ci-dessus mentionnée, leur opposition si ils en ont.

Extrait des minutes,
Bureau du Greffier, Nile. Orléans, le 13 février 1843.
14 fev—3ch10j ARMAND PITOT, Greffier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

LES actionnaires de cette institution sont invités à venir examiner l'inventaire du avoir de la Banque, dont inventaire a été fait à l'administrateur par le dernier qui l'a précédé. Tous les livres, papiers et minutes des délibérations et actes des administrateurs sont ouvertes à leur examen et à celui des membres de la Législature représentant l'intérêt de l'Etat, dans le but de s'assurer, comme on peut le faire, de la situation véritable des affaires de l'institution. Les actionnaires sont respectivement invités à se présenter à la Banque, de midi à 2 heures, et les membres de la Législature de 10 heures à midi et de 4 à 6 heures du soir.

9 février 1843.

Par ordre de l'administration,
L. LENABBIER, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, Nouvelle-Orléans, le 10 février 1843.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent informés qu'un jugement de six pour cent (6 pour cent) a été rendu par cinquante-deux du total des dividendes en est et demeure abrogé et que l'article suivant est par le présent substitué à sa place "Dans tous les cas où une partie interrogée résidera hors de la paroisse, ou sera malade le jour de son présent, soit qu'elle se trouve dans l'Etat ou dans l'Etat, elle devra mettre en cour ses réponses aux interrogatoires à elle posés, dans le délai fixé par la Cour, sur la motion de la partie passant les interrogatoires, et après l'ordre donné, étant le délai, ainsi qu'une copie des interrogatoires posés, sera transmis à l'avocat représentant la partie interrogée"—Bien entendu que lorsque la partie interrogée réside hors de l'Etat, ses réponses devront être faites en vertu d'une commission.

C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Représentants
FELIX GARCIA,
President du Senat

Approuvé le 10 février 1843.
A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

LA SOCIETE DE BIENFAISANCE DES PROPRIETAIRES D'HOTELS ET CAFÉS.

Une assemblée du comité permanent aura lieu mardi, le 14 du courant, à 7 heures du soir, au Cafe des Représentants, Louis, en face de la Bourse St. Louis, à l'heureuse soir.

Une assemblée générale aura lieu mercredi prochain, le 15 du courant, à la Salle de Bal d'Orléans, à 7 heures du soir.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du comité permanent.
14 fev—2

SOCIEDAD DE BENEFICENCIA DE LOS PROPRIETARIOS DE CAFES, FONDAS Y CABARETES.

Una reunion de los Miembros que componen el Comité, tendrá lugar el hoy martes, 14 corriente, a las 7 de la tarde en el Cafe de Corrientes, en la Calle de San Luis, No. 4.

Una otra Asamblea general tendrá lugar el miercoles, 15 del corriente, a la Salle de Baile de Orleans, a las 7 de la tarde.

Se suplica a todos los Miembros la puntualidad por ser de tratar asuntos de mucha importancia.

Por orden del Comité
14 fev—2

TOUTES les personnes résidant dans la Première Municipalité et devant à l'Etat pour taxes de commerce, profession, occupation, sont prévenues de ne les payer qu'entre les mains de JULES LEBLANC, le nouveau collecteur de taxes par son Excellence le Gouverneur Moulton.
11 fev—3

NOUVEAUTES—Récemment reçu de jolies Chapeaux élégants et de formes nouvelles, et à vendre par

Mme. D. F. WAYMOUTH,
37, rue du Canal.
11 fev—3

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, en sommes au gré des acheteurs, par
JOSDIE & BROTH., 66, Camp
11 fev

BARILS à mélasse—6 barils de Rhum du Commerce, vendu au débarquement du steamship Alabama, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 fev

HUILE de tanneur et de graine de lin—Reçu et à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins
14 fev

SAVON américain, anglais, rouge, prussien, français et blanchâtre, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

LUGUYES du pays Rhône, rouge-vive, genièvre et Schnikey, en pouçons, quart de barriques et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

PINTURES—Une quantité de chromes à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

CAFÉ de la Havane, fin soit, en cuir, à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

SUCRE de la Havane—Sucre blanc et brun, à vendre par
J. ALBERT, 22, St Louis

CLOUS—Clous de fer de Suède, numéros assortis, en débarquement de la goélette Caroline, à vendre par
FROST & CO., Magasins

TOILE à VOILE—Toile à voile de Russie, toile anglaise et d'Amérique, pour voiles, tentes et pavillons, nouvellement reçues et à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

SEAUX—96 douzaines seaux peints, en débarquement du sloop Alabama, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

DAMEJEANNES—1500 de 5 gallons, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

CIGARES de la Havane—130,000 de différentes descriptions, à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

VIN de Bordeaux—200 caisses à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

VIN de Bourgogne—100 caisses à vendre par
A. DURAND, 7, Conti

CAFÉ de la Havane—449 sacs vert en débarquement de la goélette Louisa, à vendre par
J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CAFÉ—48 sacs prime vert de la Havane en débarquement du steamer Alabama, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée

CLOUS—100 barillets clous et scies différentes dimensions, en débarquement de la goélette Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co.
45 Vieille Levée

CAFÉ—48 sacs prime vert de la Havane, en débarquement de la barque Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée

BEURRE de Goshen—24 fromages prime en débarquement du navire Lancastrian, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

HUILE de baudouin—10 barils dernièrement reçues, à vendre par
WOODS & SIMMONS,
90 Magasins

BEURRE—15 fromages prime du comté de Orange, en magasin, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

FROMAGE—100 caisses de Goshen en débarquement des navires John Minturn et Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

HUILE—30 barils raffiné, en débarquement des navires Cincinnati et Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

A—50 barils de J. Beveridge à co, en débarquement du navire Cincinnati, à vendre par
GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

GENIEVRE—50 barils de New York, en débarquement du navire Orleans, à vendre par
GEORGE HARRISON,
67 Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barillets prime, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

FARINE—200 barils superfine et 3 barils superfine, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

PORC—420 barils 18,000 livres différentes descriptions, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
26 Poydras

BRIQUES à feu Anglaises et de Baltimore, constamment en main, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CRINS à Plateur—En bouceots, tierçons et tarils, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
47 Commune

BOTTES, Souliers et Brodequins—156 caisses en débarquement du navire Glasgow, à vendre à bas prix, par
A. F. DUNBAR, 18, Domaine.

MARCHANDISES de Loyell—Linseys blancs, jeans et cotonnades à la mode, en débarquement du navire Tennessee, à vendre par
HARROD, DARLING & co, 42, Commune

SUIF—20 barils Suif, à vendre par
BATAILLE & BIGEY, 68, Chartres

PICKS—Pavés, musicals, clous de girofle, casses, gingembre, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

VIN—10 bouteilles très bon vieux de Bordeaux pour 5 à rendues à domicile.
VALETON FRÈRES,
25 janv 22, St Charles, sous le Verandah

SALPETRE—500 sacs à vendre par
GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier

TRAITES sur la Havane, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée

CLOUS—642 fer de Suède, dimensions assorties, 4 à 20 d, en débarquement du navire Ohio, de Boston, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
24, Vieille Levée

UN rouge—1000 caisses St. Julien, 115 barriques et débarquement du brick Gannsleth de Bordeaux, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée

COTONNADE Attakapas—100 unes cotonnade Attakapas très fine, à vendre à 58 l'aune, à vendre par
CARTANIU & LOMBAND 58, l'Conti

BALAIS—300 douzaines à vendre par
JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

PAPIERS PEINTS—D'après les derniers arrivages on trouvera au magasin de papiers peints, rue de Chartres, 160, de jolis Papiers à 37½ tout collés, et en sélection 4, 5 et 6 escalins polis.

Au même magasin, dépôt de fromage de Neufchatel, frais arrivés, à bon compte par douzaine.
4 fev—8

EN débarquement et à vendre par le soussigné, la cargaison du brick Bordeaux Packet, venant de Bordeaux.
130 barriques vin rouge
210 barils vin blanc.
200 caisses vin rouge.
210 de vin blanc en bouteilles et demi bouteilles
101 de cérès et l'eau de vie.
50 de marasking.
50 de rau d'or.
75 de Absynthe.
Tous ces articles ayant droit au drawback
AUGUSTE MOLIER, 90 St. Louis

A VENDRE au comptant, par Charles Odier & Co., rue Royale, No. 15,
19 caisses Jacomac, Organdis et Batistines imprimées, aux manufactures de MM. Gros, Odier, Roman & Co., de Wesserling, reçus par le Mozart.
9 fev—6

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle-Orléans, le 13 février 1843.

LE Major Général est informé que des bruits ont été semés et répétés que les troupes de la zone doivent être passées en revue et armées.

L'ordre le contre, *Nouvelle-Orléans*, *Gardiens*.

Joseph M Kennedy, John Ingersoll,
Wm. L. Peter, David J. Pitcher,
John Whitney, Wm. Chalmers Beaman,
Emile Wiltz, John Compton.

Par ordre du Commandant en chef.
FERDINAND W. SMITH,
Adjudant et Inspecteur général.
14 fev

Onze No. 12.
QUARTIERS GENERAUX.
Ire Brigade M. L.
Nouvelle-Orléans, le 13 février 1843.

Conformément aux ordres de la division No. 9, du major-general Lorin, commandant la première division M. L.

1. Le bataillon Washington, dont le quartier est la place Lafayette, marchera le 22 courant, à 8 heures A. M. pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington.

2. L'artillerie sera avec le bataillon. Les musiques pourtirer 20 coups de canon par pièce. L'infanterie sera munie de cartouches à balles et de 60 cartouches.

3. Les différentes compagnies du bataillon sont invitées à se préparer à passer la journée dans le voisinage de la ville.

4. Le major G. L. Tracy, commandant le bataillon Washington est chargé de l'exécution de cet ordre.

Par ordre du brigadier général, Horatio Davis, commandant la 1re brigade M. L.

B. F. FRENCH, Aide-de-Camp
14 fev

QUARTIERS GENERAUX.
Ire. DIVISION M. L.
Nouvelle-Orléans, le 10 février 1843.

ORDRE No. 26.

1. Les corps des volontaires de cette division seront passés en revue et défileront le mercredi 22 courant pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington.

2. L'artillerie sortira avec ses pièces attelées, et aura des munitions pour tirer 20 coups par pièce. Chaque soldat de l'infanterie sera muni de six cartouches à balles.

4. Les différentes compagnies sont invitées à se préparer à passer la journée dans le voisinage de la ville.

5. Le brigadier-général Gravier et le brigadier-général Davis sont chargés respectivement de l'exécution de cet ordre.

Par ordre du major général Lorin, commandant la 1ère division,
JOHN CLAIBORNE,
11 fev—Bl Aide-de-Camp

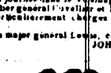

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre No. 21

Ordre de service.

ANNIVERSAIRE DE WASHINGTON.

Le bataillon prendra les armes demain à 8 heures du matin, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Washington.

La batterie sortira attelée, les chevaux pourvus